

GUIDE D'ACTION MOBILISANTE

À l'intention des OCASSS

**En vue
des présentations
du cadre normatif du PSOC
par le ministère de la Santé et des
Services sociaux (MSSS)
Les 18, 20 et 25 avril 2023**

Produit par :

La Coalition des Tables régionales d'Organismes
Communautaires (CTROC)

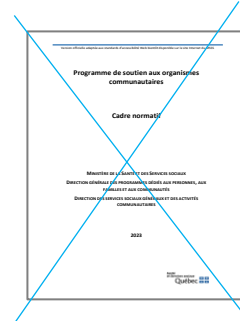
La Table des regroupements provinciaux d'organismes
communautaires et bénévoles (Table)

Le 13 avril 2023

INTRODUCTION

AVRIL 2023

Le MSSS applique pour la première fois un document qui encadre le PSOC sans l'adhésion des deux interlocutrices nationales des OCASSS (CTROC et Table).



POURQUOI SE MOBILISER

- Pour manifester notre mécontentement face à l'imposition d'un cadre non négocié.
- Pour profiter des présentations du MSSS d'exprimer notre mécontentement, en visant le politique dans nos messages, c'est-à-dire Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux.
- Pour démontrer l'odieux de se faire imposer un cadre en inondant le clavardage (*chat*) de questions, commentaires loufoques et revendications.
- Pour rendre visible l'appui des OCASSS aux interlocutrices nationales (CTROC et Table) et exiger le respect de leurs rôles en vue des prochains travaux.

CONSIGNES

1) Message d'accueil

Dès votre arrivée, inscrivez le message suivant dans le *chat* :

Bonjour! Mon organisme est présent aujourd'hui pour exprimer ses préoccupations relativement au cadre imposé et non convenu avec nos interlocutrices nationales. Merci de transmettre nos questions,

commentaires et revendications au ministre Carmant. Mieux vaut tard que jamais.

2) Messages durant la présentation

- Nous vous proposons trois types de messages: questions, commentaires loufoques (*Et si j'étais Lionel Carmant!*) et revendications.
- Tout au long de la présentation, inondez le *chat* de messages à partir des exemples plus bas que vous pouvez facilement copier-coller.

QUESTIONS	ET SI J'ÉTAIS LIONEL CARMANT!	REVENDICATIONS
<p>En 2019, le Conseil du trésor a adopté le cadre de gestion ministériel négocié. Pourquoi le ministre Carmant n'a pas défendu son application plutôt que d'imposer un cadre normatif en 2023?</p>	<p>Moi, Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, pourquoi n'ai-je pas choisi de garder le cadre de gestion ministériel de 2019 à la place d'imposer un cadre normatif?</p>	<p>Nous n'endossons pas un cadre qui nous est imposé pour la première fois dans l'histoire du PSOC.</p>
<p>Le ministre Carmant dit toujours qu'il veut travailler avec les interlocutrices. Pourquoi a-t-il imposé un cadre normatif sans leur adhésion?</p>	<p>Je soussigné, Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, déclare solennellement ne pas avoir de connaissance personnelle des impacts de mes décisions sur le milieu communautaire.</p>	<p>Nous voulons être consultés, nos interlocutrices le font toujours.</p>
<p>Puisque le ministre Carmant invite la CTROC et la Table à de nouveaux travaux sur le PSOC, comment vous assurerez-vous qu'elles puissent y jouer pleinement leur rôle d'interlocutrice, si elles y participent? Comment vous assurerez-vous que le résultat sera issu d'une négociation?</p>	<p>Mais qu'est-ce que j'ai fait au monde pour avoir des interlocutrices top guns comme la CTROC et la Table!?! Même pour ma charge de ministre, c'est pas mal demandé...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si nos interlocutrices nationales participent aux prochains travaux, nous voulons des processus qui respectent nos façons de travailler dans le communautaire, nos réalités et nos besoins. • Nous serons très présents tout au long des prochains travaux. • Le ministre Carmant n'a pas fini d'entendre parler de nous.

QUESTIONS	ET SI J'ÉTAIS LIONEL CARMANT!	REVENDEICATIONS
L'ajout du facteur d'exclusion portant sur les exigences élevées d'intégrité donne l'impression qu'il y a une épidémie de scandales, ce qui est faux. Le ministre Carmant peut-il justifier cet ajout par des exemples concrets?	Devrais-je demander à mes fonctionnaires ce que veut dire "exigences élevées d'intégrité"? Par exemple, si j'ai menti à mes enfants hier pour qu'ils mangent leurs légumes, est-ce qu'on pourrait m'exclure du Conseil des ministres?	Nous voulons que cessent les sous-entendus quant à un manque d'intégrité des OCASSS.
Comment le ministre Carmant expliquerait-il SIMPLEMENT la règle de cumul aux membres de mon groupe? En quoi cela affecte-t-il mon organisme? Avez-vous des exemples concrets?	<ul style="list-style-type: none"> • Je suis heureux que personne ne m'ait demandé d'expliquer la règle de cumul. Imaginez de quoi j'aurais l'air comme ministre si je n'étais pas capable de répondre à cette question publiquement... • Moi, Lionel Carmant, je n'ai pas encore trouvé le moyen de sortir de la maison qui rend fou! Y a-t-il un formulaire? 	Nous voulons que la règle de cumul soit revue dans les prochains travaux.
Pour le ministre Carmant, ça veut dire quoi exactement la prépondérance du financement à la mission?	En 2013, ma prédécesseure s'est engagé à maintenir ou à accroître la prépondérance au taux atteint ces années-là. Hum, ça semble une bien bonne idée. Quel serait le taux actuellement...85%, c'est un beau chiffre?	<ul style="list-style-type: none"> • Nous voulons que la prépondérance du financement à la mission soit chiffrée dans le cadre normatif. • Nous avons besoin d'un soutien financier à la mission pas mal plus élevé qu'en ce moment pour réaliser notre mission.
Pourquoi le ministre Carmant a-t-il choisi de rendre le financement des activités spécifiques du volet A si semblable à celui des ententes de services selon l'article 108?	Je m'interroge sur combien ça coûte l'achat de services dans le communautaire? Je vais mettre mes fonctionnaires là-dessus!	C'est par une subvention à la mission globale que nous voulons être soutenu, pas par du financement dirigé par le bailleur de fonds.

QUESTIONS	ET SI J'ÉTAIS LIONEL CARMANT!	REVENDEICATIONS
Concernant le volet B des activités spécifiques, pourquoi le ministre Carmant n'a-t-il pas choisi simplement de consolider le financement à la mission plutôt que de cibler les saveurs du jour?	En tant que ministre responsable des Services sociaux, je suis sensible aux demandes particulières que je reçois. Mais j'imagine qu'il faudrait que j'obtienne beaucoup plus d'argent du ministre des Finances pour soutenir la mission globale de tous les OCASSS? Je vais mettre mes fonctionnaires là-dessus!	C'est par une subvention à la mission globale que nous voulons être soutenu, pas par du financement temporaire.
Si le ministre Carmant vante le financement à la mission, pourquoi sa nature n'apparaît-elle pas dans le cadre normatif alors qu'elle est expliquée quant aux activités spécifiques et aux projets ponctuels?		Nous voulons que la nature du financement à la mission globale soit réintégrée dans le cadre normatif, puisqu'elle l'était dans le cadre de gestion ministériel.
Puisque le ministre Carmant souhaite maintenir le financement de tous les OCASSS, qu'arrivera-t-il à ceux qui ne répondraient pas aux huit critères d'ACA une fois la période de transition terminée?		Nous voulons que la transition vers les huit critères d'ACA soit négociée dans le cadre des prochains travaux.
Si le ministre Carmant soutient le principe de l'indexation, pourquoi n'a-t-il pas insisté pour qu'il soit inscrit dans le cadre normatif alors qu'il l'est dans le formulaire?		Nous voulons que le principe de l'indexation soit garanti dans le cadre normatif et que son calcul soit négocié durant les prochains travaux.
Dire à un conseil d'administration autonome comment rembourser les frais de déplacement ou tout autre frais, constitue de l'ingérence. Comment le ministre Carmant peut-il concilier cette ingérence avec l'autonomie des organismes?		Nous voulons que les décisions administratives soient prises par les membres des groupes, pas par les responsables du PSOC.

QUESTIONS	ET SI J'ÉTAIS LIONEL CARMANT!	REVENDEICATIONS
Le cadre normatif contient de nombreuses mesures d'impact incompatibles avec l'autonomie des groupes. Quelle différence le ministre Carmant fait-il entre l'évaluation et la reddition de comptes?		Nous voulons que les mesures d'impact et toutes celles qui équivalent à de l'évaluation soient retirées du cadre normatif.
Puisque le projet de loi 15 pourrait modifier l'administration du PSOC, le ministre Carmant peut-il garantir que le cadre normatif sera revu avant son échéance en 2027?	<ul style="list-style-type: none"> • Je me demande si, en tant que ministre responsable des Services sociaux, je continuerai à m'occuper du PSOC ou si ce sera le DG de Santé Québec? Qu'est-ce que je préfère? Hmm, bonne question! • Je ne l'avouerais pas publiquement, mais moi, ministre responsable des Services sociaux, je me demande parfois si le projet de Loi 15 n'aurait pas été écrit par ChatGPT plutôt que par mes fonctionnaires... 	Malgré ce que peut laisser entendre le projet de Loi 15, les organismes communautaires n'existent pas pour répondre aux besoins du réseau public.
Le cadre normatif contient plusieurs possibilités d'accroître les exigences envers les OCASSS. Cela ouvre la porte à des décisions arbitraires de fonctionnaires et du ministre Carmant, et selon différentes variables. Que fera le ministre Carmant pour que la population soit traitée avec équité?	Si j'étais un OCASSS, je ne dormirais pas tranquille, tellement les exigences peuvent varier.	Nous demandons que l'administration du PSOC ne dépende pas d'interprétations et de jugements de valeurs, afin que les populations aient un accès équitable à LEURS groupes communautaires.

MERCI! ON VOUS TIENT AU COURANT POUR LA SUITE DES CHOSES!